

Rue des Croisiers 24  
B-4000 LIEGE  
Tél. 04 220 31 11 - Fax 04 249 64 80  
info.assurance@ethias.be



45.---.---/000/CG 1154-014-08/14

## C O N D I T I O N S S P E C I A L E S

Les présentes conditions spéciales complètent les conditions générales et les abrogent dans la mesure où elles leur seraient contraires. Il en va de même en ce qui concerne les conditions particulières vis-à-vis des conditions spéciales et des conditions générales.

### GARANTIES

Pour l'ensemble des garanties et extensions prévues par la présente police, le montant assuré s'élève à 125.000,00 EUR par sinistre et par période d'assurance.

### FRANCHISE

Aucune

### PRIME

La présente assurance est conclue moyennant paiement d'une prime annuelle forfaitaire de 90,00 EUR par club.

Ces primes sont à majorer des taxes si le preneur d'assurance y est soumis.